Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 6

Artikel: Le lit de camp

Autor: Redard, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549023

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ont à cœur de voir restituer à leurs pays respectifs des hommes capables de rendre encore des services à la société.

La solution qui s'impose consiste à rapatrier le plus grand nombre possible de prisonniers, en commençant par ceux qui ont la plus longue durée de captivité.

Toutes les nations ont un égal intérêt à voir revenir leurs enfants sains de corps et d'esprit.

La conscience s'élève avec force contre la prolongation d'une détention qui priverait peut-être l'Europe de millions de créatures humaines.

Aux morts glorieusement tombés sur les champs de bataille, aux blessés et aux mutilés, pourquoi ajouter encore la perte irréparable de tant de malheureux qu'on pourrait rendre à leurs familles, conserver à la société et à leurs patries?

Partout la main-d'œuvre fait défaut, on la réclame à grands cris pour l'agriculture; sans doute on y emploie des prisonniers, mais combien ce travail serait plus productif s'il était fait par des nationaux qui, ne devant plus être enrôlés dans les armées, travailleraient aux champs, contribueraient à adoucir les maux causés par la guerre et ramèneraient ainsi dans leurs propres pays un peu de bien-être et de prospérité.

Au jour béni de la cessation des hostilités, il faudra bien songer à libérer tous les prisonniers. A-t-on réfléchi aux difficultés matérielles à surmonter pour transporter plusieurs millions de prisonniers?

De longs mois s'écouleront avant que ceux qui sont dans les Balkans, en Turquie, en Serbie et ailleurs puissent être évacués.

Pourquoi ne pas commencer dès maintenant?

Le comité international est tellement convaincu de l'urgente nécessité de prendre des mesures immédiates pour conserver en santé et en vie les prisonniers qu'il adresse un solennel appel à tous les belligérants, leur demandant instamment de procéder sans délai à l'échange d'un grand nombre d'entre eux et de les rendre à la vie civile.

La guerre a accumulé trop de ruines, trop de deuils, a fait couler trop de sang pour ne pas écouter la voix du cœur, de la pitié, en restituant à leurs patries tous ceux qu'on peut encore sauver.

Au nom du comité international de la Croix-Rouge :

Le président: G. ADOR.

Les vice-présidents:
Prof. AD. D'ESPINE.
EDOUARD NAVILLE.

Le lit de camp

Par le lieutenant-colonel Dr Ch. Redard

De l'air pur, de la lumière, de la propreté! clame-t-on partout et avec raison au nom de l'hygiène. Mais ces trois grandes conditions vitales sont-elles toujours réalisées ou même recherchées? Il me semblerait que, de nos jours, une réponse affirmative fût indubitable et, cependant, ce n'est pas le cas.

En effet, lorsque le facteur « lumière » disparaît avec l'astre du jour ou l'extinction des moyens d'éclairage, la question de l'air pur et de la propreté passe sou-

vent à l'arrière-plan. C'est, du reste, l'heure de laisser reposer le corps et l'esprit et d'abandonner au cœur et au poumon le soin de pourvoir à l'entretien de la flamme « vie ». Ce qui se passe durant notre sommeil, tant que ce dernier n'est pas troublé dans sa quiétude, paraît de peu d'importance et même ne pas exister du tout, pour beaucoup de personnes.

Dans ces questions d'hygiène, comme dans beaucoup d'autres, l'état de guerre a modifié bien des manières de vivre, non seulement dans les troupes en campagne, mais aussi dans la population civile, et cela dans les pays belligérants comme dans les pays voisins.

Un repos bien ordonné, bien conditionné et permettant une juste récupération des forces a une grande importance. En revanche, un repos insuffisant, mal conditionné, diminue, chacun le sait, l'énergie vitale, la force de résistance; il ne saurait être, comme d'aucuns le supposent, compensé par l'ingestion de boissons stimulantes (café, thé, vin, liqueurs, etc.).

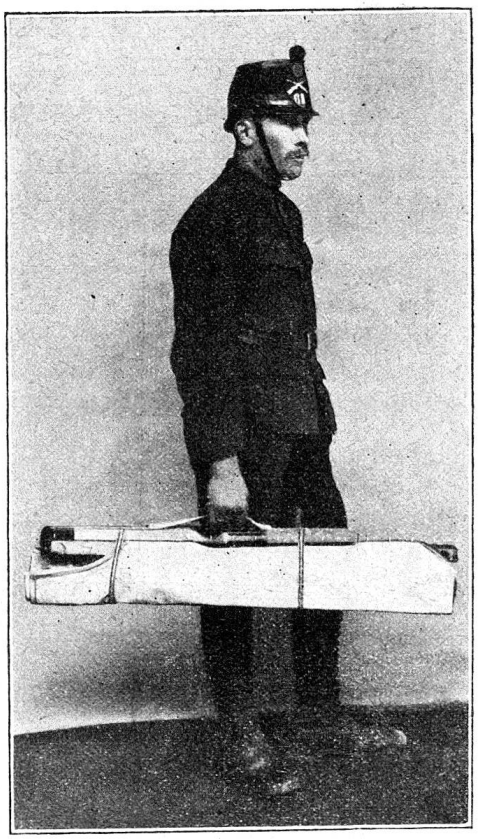

Le lit de camp est un colis facilement transportable à la main.
Dimensions plié : 12 × 18 × 98 cm.

Hors de chez soi et des hôtels bien tenus, la couche qui vous est offerte ou imposée peut convenir pour quelques nuits mais pas pour un séjour prolongé. La fatigue, l'invitation au sommeil vous rendent souvent peu exigeants et alors un lit rudimentaire, propre d'apparence, et même un grabat, peut vous procurer un repos parfait. Mais quelles seront vos réflexions, lorsque quelques jours plus tard, si ce n'est déjà le lendemain, vous êtes

en proie à des démangeaisons, que votre corps se tache de petites éruptions ou que votre linge hospitalise de minuscules vagabonds ?

Qui, dans une course de montagne ou durant des manœuvres, n'a pas entendu ou n'a pas dit lui-même : Plutôt coucher sur la paille que reposer dans un lit douteux ?

On dort fort bien sur le foin, la paille, les feuilles sèches, mais ces matières ne tardent pas à se tasser, à s'effriter et deviennent facilement des réceptacles de vermine et même d'agents infectieux.

Dans les cantonnements, la troupe s'accommode fort bien des couches de paille fraîche, de paillasses, de sacs bourrés de feuilles, etc., mais toujours est-il que la paille doit-être renouvelée souvent : c'est une condition hygiénique indispensable. Or, suivant les régions ou les localités, la paille n'est pas facile à obtenir. Alors que faire ? On tâche de la faire durer le plus possible ; on la soumet aux rayons du soleil microbicide et chasseur d'humidité ; on la secoue pour en éliminer les poussières.

Toutefois, ce moyen de couchage présente encore d'autres inconvénients, quand il repose directement sur la terre battue des granges, sur la pierre ou le ciment ou encore sur un plancher humide. En outre, la toilette des cantonnements est difficile : en cas de sécheresse, l'air se

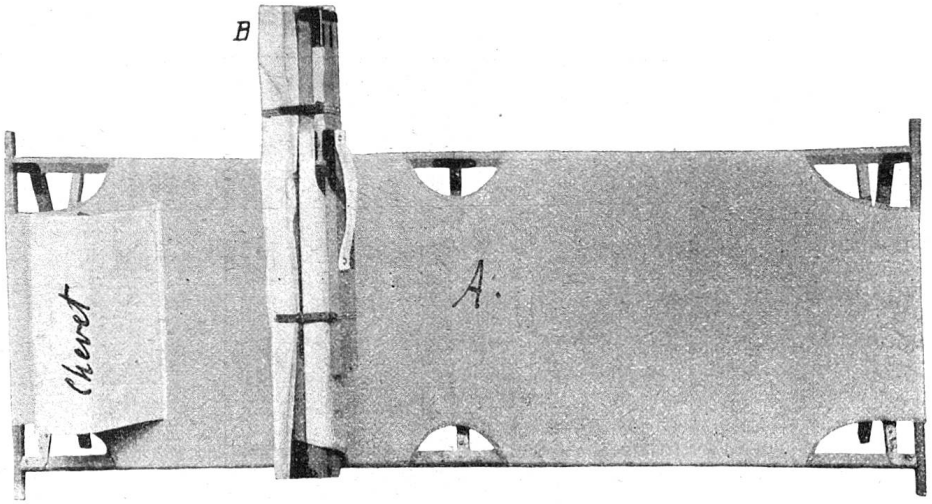

A. Le lit de camp vu d'en haut. B. Le lit démonté, plié et roulé, est placé en travers du chassis.

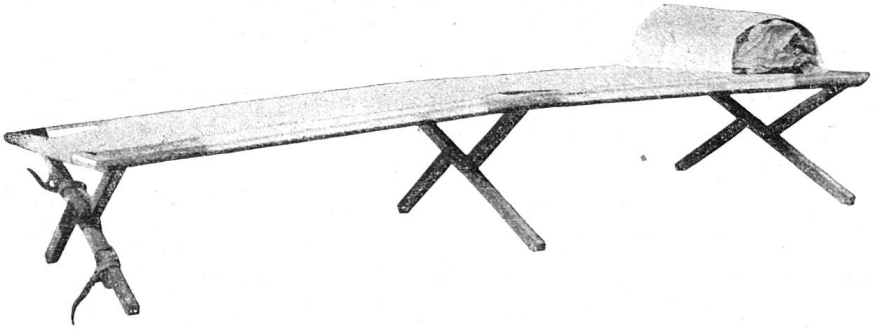

Le lit vu de côté. Hauteur 30 cm., longeur 195 cm., largeur 67 cm.

charge de poussières et, par les temps humides, les moisissures ne tardent pas à faire leur apparition. Enfin, dans des cantonnements de ce genre, la désinfection prophylactique n'est pas chose aisée; le seul procédé efficace consiste à brûler la paille.

Pour parer à ces inconvénients, il y a un moyen simple et pratique; c'est de recourir au lit de camp. A notre avis, ce moyen a été jusqu'ici beaucoup trop peu employé. Le motif réside probablement dans le fait que les types, connus ou proposés, étaient trop massifs, trop lourds; leurs dimensions et leur poids les rendaient difficilement transportables. Or, c'est précisément l'inverse qu'il faut rechercher dans les qualités d'un bon lit de camp; de plus, il ne doit pas être encombrant; il doit avoir une élévation convenable au-dessus du sol, il doit assurer un repos suffisant; solide et léger à la fois, il doit être facilement démontable et transportable. Dans le modèle que nous présentons ici, ces qualités se trouvent heureusement réunies; il a, du reste fait ses preuves dans la guerre hispano-américaine*).

La toile qui recouvre le cadre présente au chevet une portion qui peut être rembourrée avec une pièce de vêtement roulée, de la paille, du foin, etc.

En un instant, le lit de camp passe de l'état de colis à celui de couchette confortable. Lorsqu'on ne l'utilise pas, on peut le dresser contre le mur ou le transporter dans une autre pièce, de sorte qu'un local peut, en un clin d'œil, être transformé en dortoir ou vice-versa, un dortoir peut devenir une salle de réunion, un réfectoire, etc., ce qui, à la campagne où à la montagne, peut rendre de grands services.

Enfin, le nettoyage et la désinfection de ce lit de camp sont d'une extrême simplicité.

Olten, 2 mars 1917.

*) M. P. Probst, à Bâle, qui fit dans les rangs américains la campagne hispano-américaine, se charge de la fabrication de ce lit de camp, dont le prix varie de 30 à 35 francs.

(Gazette d'hyg. et de méd. de la Suisse romande.)

Torpillage des navires-hôpitaux

Note du Comité International de la Croix-Rouge au Gouvernement allemand

Le 29 janvier 1917, le Gouvernement allemand a rendu une ordonnance, par laquelle à partir de ce jour, tous les navires-hôpitaux portant les marques de la Croix-Rouge seraient considérés comme vaisseaux de guerre, attaqués et coulés comme tels, dans une zone déterminée de la Manche et de la Mer du Nord.

Le Gouvernement allemand donne comme motif de cette mesure rigoureuse le fait que le Gouvernement anglais se servirait habituellement de ses navires-hôpitaux pour le transport de troupes et de munitions, protégées ainsi par le drapeau de la Croix-Rouge. Le Gouvernement allemand puise dans cette accusation le droit de se délier vis-à-vis des navires-hôpitaux du respect que les Conventions de Genève et de La Haye imposent à leur égard.

Le 20 mars 1917, un sous-marin allemand torpillait l'*Asturias*, un vaisseau dont l'apparence ne laissait aucun doute